SYNDICATS CGT SUD UNSA CFDT

NOTRE SANTE EN DANGER

USAGER(E)S ,PROFESSIONNEL(LE)S DE LA SANTE,ELU(E)S
IL EST TEMPS DE REAGIR ENSEMBLE !

Deux plans « d'économies » et des rabotages successifs n'auront pas suffi pour rétablir l' « équilibre » à l'hôpital de Lisieux (12 Millions Euros de dette liés au désengagement de l'état).
Notre directeur,en place depuis 8 ans, en est à son 3ème plan de retour à l'équilibre.
Comme partout en France. Aboutissement de la loi « hôpital patients santé territoire » (encore appelé loi Bachelot) oblige !
Qui va payer ? Les usagers bien sûr !

- Le manque de praticiens, d'infirmières, de personnels soignants... se fait cruellement sentir. Il a des conséquences dramatiques sur leurs conditions de travail,et donc sur la prise en charge de l'accueil des patients et des résidents.

- Les week-ends travaillés s'enchaînent pour le personnel, avec des périodes de congés raccourcies, les CDD de courte durée se succèdent sans attrait pour l'avenir... .

- L'absence de perspectives d'emploi à long terme est un frein au recrutement.

- L'humanisation des lits des EHPAD est remise à plus tard ..en 20...????

En vrai « patron »,le directeur de l'hopital de Lisieux décide de mettre en place une taxe de 50 Euros/jour pour tout malade hospitalisé en chambre individuelle.

Planifiant la désorganisation et la réduction des soins publics,l Agence Régionale de Santé favorise le transfert vers le privé lucratif des soins les plus rentables.La pérénnité de l'hopital n'est pas assurée.A court ou moyen terme, les chirurgies de l'hopital sont directement menacées, et le service de Cuisine serait délocalisé.
Le Pays d' Auge n'a vraiment pas besoin de sinistres supplémentaires en matière d'emplois et de services publics.

Arrêtons la casse de la Sécu!

De nombreuses mesures ont fait reculer ce principe solidaire : forfaits, franchises, dépassements d'honoraires, pénalités, déremboursements... Ce qui reste à la charge des foyers ne cesse d'augmenter.
Tout cela pousse vers l'assurance privée individuelle celles et ceux qui en ont encore les moyens et c'est par millions aujourd'hui que des gens diffèrent ou renoncent aux soins.
Le gouvernement veut privatiser la protection sociale en favorisant la création d'un marché pour les assurances privées. Chaque annonce d'exonération de cotisation pour une entreprise ou un emploi, met à mal le financement solidaire de la sécurité sociale.
Le projet sur la dépendance prévoit l'obligation de souscrire une assurance individuelle privée dès l'âge de cinquante ans ce qui remet en cause le principe fondamental de solidarité.

RENDEZ VOUS POUR TOUS
LE SAMEDI 2 AVRIL 2011 10H30 HALL DE L HOPITAL